

Commune de Cogolin



PLU

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n° 5
Liste des Emplacements Réservés

REVISION DU POS – ELABORATION DU PLU

Projet de PLU arrêté par Délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2007
Projet de PLU approuvé par Délibération du Conseil Municipal en date du 13 mai 2008
Modification simplifiée n° 1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 08 décembre 2009
Modification simplifiée n° 2 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 13 septembre 2011
Modification simplifiée n° 3 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2012
Modification n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 25 octobre 2012
Modification simplifiée n° 4 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2015
Modification simplifiée n° 5 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 14 octobre 2015
Modification simplifiée n° 6 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2015
Modification simplifiée n° 7 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2016
Modification simplifiée n° 8 approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 15 décembre 2016
Modification simplifiée n° 9 approuvée par délibération du conseil Municipal du 23 février 2017

Voirie

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
1.	Élargissement et rectification de la RD 559	Département	23.50 m	Du pont de la Gisle au carrefour de la Foux
2.	Élargissement et rectification de la RD 98	Département	23.50 m	Du carrefour de la Foux à la limite de la commune de la Môle
3.	Aménagement du carrefour entre la RD 98 / chemin de Trémourtiés	Département	7 000 m ²	Trémourtiés
4.	Aménagement du carrefour de la Foux	Département	75 000 m ²	La Foux
5.	Supprimé MS n° 7			
6.	Élargissement RD 48	Département	9 m	Du carrefour de la RD 48/RD 558 à Grimaud (pont de bois)
7.	Élargissement CD 61	Département	11 m	De la RD 98 à la limite de la commune de Grimaud
8.	Élargissement du CD 14	Département	7 m	De la RD 558 - pont de Bois à la commune de la Môle
9.	Aménagement de la piste cyclable	Département	4 m	De la RD 98 du village à la Plage
10.	Mise à deux fois deux voies de la RD 98 A	Département	22.50 m	Carrefour de la Foux à limite de commune
11.	Redressement et aménagement de l'avenue du Colombier et ancien chemin de Cogolin à Carvair	Commune	6 m	De la RD 98 carrefour et la déviation est (jusqu'à zone Né)

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
12.	Élargissement et aménagement du CC 2 Dît de la Mort du Luc	Commune	10 m 8 m	Du carrefour avec la déviation de Cogolin jusqu'au site de Négresse De Négresse jusqu'à la limite de la commune de Gassin
13.	Élargissement et aménagement du Chemin des Falaises	Commune	6 m	De la RD 98 à la rivière « la Môle »
14.	Élargissement et aménagement du CR 21 (ancien chemin du bord de la Rivière)	Commune	6 m	De la route dite de la « mort du Luc » à l'ancien chemin de Cogolin à Cavalaire
15.	Élargissement et aménagement du chemin de Radasse	Commune	8 m	De l'ancien cimetière à la route des Mines
16.	Élargissement et aménagement du chemin de l'Argentière	Commune	8 m	De l'intersection du chemin de l'Argentière Notre Dame des Anges au chemin des Mines
17.	Élargissement et aménagement du chemin de l'Argentière et du chemin Notre Dames des Anges	Commune	10 m	Du parc d'activités de Cogolin au chemin de Radasse
18.	Élargissement et aménagement du chemin de l'Hermitan	Commune	8 m	De la RD 48 au chemin du Val de Perrier
19.	Élargissement d'une partie du chemin de Porfontus	Commune	6 m	Du chemin de l'Hermitan à la limite de la zone constructible
20.	Élargissement et aménagement du chemin de Faucon, Magnan et Sainte Magdeleine	Commune	9 m 6 m	Du carrefour des 4 chemins de Radasse (limite de la zone U) à la limite de la commune de la Mole
21.	Élargissement et aménagement du Chemin des Mines	Commune	8 m	Du carrefour de Radasse jusqu'à la rue Gérard Philippe
22.	Élargissement et aménagement du Chemin des Mines	Commune	8 m 7 m	Du chemin de radasse à l'intersection du chemin de Magnan De l'intersection à la limite de la commune de la Mole

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
23.	Élargissement et aménagement du Chemin des Fourches	Commune	7 m	Du rond point de St Jacques à l'ER 24
24.	Création d'une voie de liaison entre le chemin de Vaubelette et le chemin des fourches avec antenne	Commune	10 m	Quartier du Carry
25.	Élargissement et aménagement du chemin de Vaubelette	Commune	10 m	Quartier de Faucon
26.	Création d'une liaison entre le chemin de Vaubelette et le chemin du Carry	Commune	6 m	Le Carry
27.	Élargissement et aménagement du chemin du Colombier	Commune	9 m	Du Rond Point de Saint Jacques à la RD 98
28.	Élargissement et aménagement du Chemin de Trémouris	Commune	10 m 6 m	Du Rond Point de St Jacques au Chemin du Canadel Du Chemin du Canadel à la RD 98
29.	Création d'une voie communale Rue Lou Lavandies	Commune	5 m	Du chemin du Carry au Chemin de Trémouris
30.	Création d'une voie de liaison entre la rue des Mines et la rue du Juge Michel et création d'une plate forme	Commune	8 m 308 m ²	Avenue Aragon
31.	Aménagement d'un carrefour de les liaisons RD 98/CR 21 et le chemin de la Mort du Luc	Commune	6 078 m ²	Du Rond Point d'Armée d'Afrique au chemin dit de la « Mort du Luc »
32.	Création d'une voie chemin de Faucon Rue du Volcan	Commune	178 m ²	Radasse
33.	Création d'une voie de desserte de la zone de Valensole	Commune	8m 6 m	De la RD 98 à la fin de la zone d'activités de Valensole Prolongement de la voie existante (ancien chemin de Toulon à St Tropez) jusqu'au chemin de la mort du Luc

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
34.	Création d'une voie de desserte de la zone de Font Mourier	Commune	4 m	Font mourier
35.	Élargissement et aménagement du Chemin du Carry	Commune	10 m	Notre Dames des Salles
36.	Élargissement et aménagement du chemin du Canadel	Commune	6 m	Lieu dit « le Canadel »
37.	Aménagement du chemin Notre Dame des Salles	Commune	10 m	Du chemin du Canadel au Chemin du Carry
38.	Aménagement de l'avenue des Basitides	Commune	8 m	Voie de desserte du lot sur l'avenue Colombier
39.		Supprimé MS n°1		
40.		Supprimé MS n°2		
41.	Création d'une voie de liaison entre la rue Parmentier et le bd de Lattre de Tassigny	Commune	7 m	Le Village
42.	Élargissement et prolongation du Chemin des Cousteilines <u>Tracé modifié - MS I</u>	Commune	5 m	Chemin des Cousteilines
43.	Création d'une liaison chemin de Radasse jusqu'au CD 48 et d'un carrefour	Commune	6 m	Les Moulins
44.	Aménagement du chemin du Mégnan	Commune	6 m	Faucon

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
45.	Aménagement d'un carrefour entre l'avenue des Basfides et l'avenue du Subeiran	Commune	1 800 m ²	Rue Marceau
46.	Création d'une liaison entre le chemin des Rouves et l'avenue de la Cauquière	Commune	6 m	Le Carry
47.	Élargissement du chemin entre la route des Mines et le chemin de l'Hermitan	Commune	6 m	L'Hermitan
48.	Création d'une voie et d'un accès de secours	Commune	172 m ²	Rue Henri Barbusse
49.	Création d'un passage piéton	Commune	2 m	Entre la rue Jean Jaurès et la place Victor Hugo
50.	Aménagement de l'intersection entre l'avenue Clémenceau, la rue des Muriers et la rue S. Coulet	Commune	484 m ²	Le Village
51.	supprimé	-	-	MS n°6
52.	Aménagement de l'avenue des Muriers et de l'avenue de la Giscle	Commune	510 m ² (240 m ² 270 m ²)	Le Quartier
72.	Création d'une voie communale	Commune	5 m	Rue Henri Martin

Ouvrages publics- Installations d'intérêt général – Espaces verts				
Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
53.	Extension de la Station d'Épuration	Syndicat intercommunal d'assainissement	18 200 m ²	Font Mourier
54.	Création d'une station tertiaire	Syndicat intercommunal d'assainissement	60 000 m ²	Grand Pont
55.	Création d'un poste de transformation	EDF	9 000 m ²	Grand Pont
56.	Création de bâtiments et d'équipements publics à caractère social, sportif et culturel	Commune	6 400 m ²	Subeiran
57.	Création d'un espace vert	Commune	600 m ²	Font Mourier
58.	Création d'un espace vert	Commune	300 m ²	Font Mourier
60.	Création de bâtiments et équipements publics à caractère scolaire et sportif	Commune	14 400 m ²	Quartier Radasse
61.	Création de bâtiments et équipements publics et techniques	Commune	14 000 m ²	Notre Dame des Anges
62.	Supprimé MS 8			
63.	Création d'un espace vert	Commune	84 m ²	Angle de la rue Marceau et de la rue des Vignerons
64.	Extension des jardins familiaux et Création d'une aire de jeux et de sports	Commune	13 300 m ²	Vausseruègne

Numéros des emplacements réservés	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Largeur de la plate-forme ou superficie approximative	Localisation
65.	Création de bâtiments publics à caractère scolaire et de santé	Commune	209 m ²	Boulevard Michelet
66.	Espace public	Commune	100 m ²	Rue nationale
67.	supprimé	-	-	Modification n°1
68.	Création d'une station de pompage et d'un réservoir d'eau et création de lits filtrants	SIDECM	9 070 m ²	Les Pasquiers
69.	Extension du bâtiment scolaire – crèche et bâtiment administratif	Commune	1 000 m ²	La Cauquière
70.	Extension du cimetière	Commune	3 000 m ²	Vausseruègne
71.	Aménagement hydraulique	Commune	35 m ²	La Cauquière
73				

Supprimé MS 7